

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2017

SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME - (N° 164)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 144

présenté par
Mme Ménard et M. Aliot

ARTICLE 2

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« peut prononcer »

le mot :

« prononce ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Actuellement en France, quelques 200 mosquées salafistes sont identifiées comme telles par le ministère de l'Intérieur. Pourtant, alors que la menace terroriste est réelle, ces mosquées, qui sont de véritables menaces pour la sécurité des Français, ne sont toujours pas fermées. L'éradication de la menace terroriste doit se traduire par des mesures fermes de la part de l'État.